

N° 2012/O1/027

REPONSE DE PIERRE GHIONGA  
PRESIDENT DE L'OEC

A LA QUESTION ORALE DEPOSEE  
PAR VIVIANE BIANCARELLI

AU NOM DU GROUPE  
« ELU(E) S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »

OBJET : Sauvegarde de l'« l'Altore », le gypaète barbu de Corse.

Madame la Conseillère,

Le Gypaète barbu comprend deux sous-espèces bien identifiées et réparties dans des régions bien différenciées. La sous-espèce qui nous concerne *Gypaetus barbatus barbatus*, l'Altore, est présente dans les régions montagneuses du centre et du sud de l'Europe, de l'Afrique du nord, du Moyen-Orient et de l'Asie mineure à la Chine.

En Europe de l'Ouest, son aire de distribution s'est morcelée et en 2009, la sous-espèce n'est plus présente que dans les Pyrénées (130 couples), en Corse (9 couples), en Crête (5 couples) ainsi que, grâce à des programmes de réintroduction, dans les Alpes (17 couples) et en Andalousie. En Sardaigne un essai de réintroduction a échoué.

Malgré les efforts entrepris depuis plus de 10 ans en Europe de l'Ouest, l'espèce est considérée selon les critères U.I.C.N, comme « Menacée d'extinction ». Cette situation résulte probablement d'un déficit alimentaire dans la mesure où les ressources d'origine sauvage (mouflon, etc.) ou domestique (brebis, chèvres, etc.) ont très nettement diminué au cours du XXème siècle. Le dérangement sur les sites de reproduction, lié au développement d'activités touristiques en montagne, pourrait également être mis en cause.

Pour essayer de comprendre et agir, un **Plan National d'Actions** (P.N.A) en faveur du Gypaète barbu a été rédigé pour la période 2010-2020.

Les P.N.A sont des programmes visant à s'assurer du bon état de conservation des espèces menacées, par la mise en œuvre d'actions visant les populations et leurs milieux.

Les objectifs du P.N.A Gypaète sont de :

- Préserver, restaurer et améliorer l'habitat, à la fois en limitant les dérangements sur les sites de nidification et en améliorant la disponibilité alimentaire,
- Réduire les facteurs de mortalité anthropiques liés à la présence de câbles, à des intoxications ou à des tirs,
- Etendre l'aire de répartition de l'espèce et favoriser les échanges d'individus entre populations.

Ces objectifs s'accompagnent d'actions complémentaires permettant une meilleure connaissance de l'espèce par la réalisation d'études spécifiques et la sensibilisation des différents acteurs concernés par la conservation du Gypaète barbu.

**Au niveau régional**, ce P.N.A est coordonné par la D.R.E.A.L. Cette dernière a organisé la première réunion du comité de pilotage le 13 mars dernier. Lors de cette réunion les objectifs du P.N.A ont été exposés et le Parc Naturel Régional de Corse a été désigné animateur régional du plan.

Les déclinaisons régionales de ce plan (détails des actions, calendrier, financements...) seront discutées ultérieurement au sein de groupes de travail.

Toutefois, vu la régression importante des effectifs en Corse (9 couples en 2009 à 6 couples en 2012) une stratégie d'urgence a du, effectivement, être mise en place avant le démarrage officiel du P.N.A (saison de reproduction 2012).

Comme vous le soulignez, l'urgence est de pratiquer un type de nourrissage qui favorise avant tout la survie des poussins dans leurs deux premiers mois d'existence.

Cette technique consiste à apporter aux couples nicheurs, dès l'éclosion, une nourriture assez tendre pour être distribuée au poussin et ce tous les deux jours.

Ce protocole extrêmement lourd tant du point de vue humain que matériel a d'ores et déjà été mis en œuvre par le P.N.R.C, dès le début mars lors des premières pontes. A ce jour on dénombre 5 pontes, les premières éclosions devraient survenir dans les jours qui viennent.

Ce programme bénéficie du soutien financier de l'O.E.C et de la D.R.E.A.L et de l'appui technique et humain d'autres partenaires : L.P.O (Ligue pour la Protection des Oiseaux), V.C.F (Vulture Conservation Foundation), ornithologues, O.N.C.F.S, O.N.F, etc.

Je précise que ce soutien alimentaire, par la constitution de « charniers », est pratiqué depuis plusieurs années par le P.N.R.C, la nouveauté à partir de cette année étant de cibler plus particulièrement l'alimentation des jeunes.

Comme vous, je souhaite vivement que les mesures mises en œuvre au titre de ce P.N.A, permettent de sauvegarder l'Altore, fleuron de notre patrimoine.

Je vous remercie.